

COMITE DE PILOTAGE DU RESEAU SEGA - ONE HEALTH

La Réunion, 9 décembre 2021 – La Commission de l’océan Indien (COI) a organisé du 1^{er} au 3 décembre la quatrième réunion du comité de pilotage des phases 3 et 4 du projet de veille sanitaire qui étendra ses activités jusqu’en fin 2023. Cette rencontre de trois jours des membres du réseau SEGA – One Health de la COI était l’occasion de prendre connaissance des résultats des actions de santé entreprises en 2021, dont, entre autres, le plan de riposte contre la Covid-19, les appuis aux Etats membres contre d’autres maladies (fièvre de la Vallée du Rift, fièvre aphteuse...) ou le programme de formation en épidémiologie de terrain. Les membres du réseau SEGA – One Health ont également échangé sur le plan de travail 2022.

Une quarantaine de représentants des Etats membres et du réseau régional de surveillance épidémiologique et gestion des alertes (SEGA-One Health), de l’Unité de veille sanitaire de la COI et des partenaires techniques et financiers du projet, l’Agence Française de (AFD) et l’Union européenne et Organisation mondiale de la santé, ont participé aux travaux qui se sont tenus à La Réunion. Dans un contexte dominé par un rebond de la pandémie de Covid-19, une partie des membres du réseau SEGA – One Health a participé à cette réunion par visioconférence.

Pour le Secrétaire général de la COI, Pr. Vêlayoudom Marimoutou :

« [Cette] réunion du comité de pilotage est un moment fort, car il permet à la fois de prendre la mesure du chemin parcouru et de convenir ensemble des perspectives d’actions communes pour 2022 et pour les années à venir. C’est donc de votre travail qu’il va être question durant les trois prochains jours ; un travail de terrain, de prévention, de riposte, de surveillance ou encore de recherche qui a bénéficié d’une validation technique lors du dernier Comité technique régional du 25 au 29 octobre dernier à Maurice. »

Au regard de la situation toujours tendue par la pandémie de Covid-19, la COI compte poursuivre son appui à travers le plan régional de riposte qui reste actif pour soutenir les efforts nationaux de renforcement des systèmes de santé.

« Cette pandémie – et il faut le reconnaître - a aussi été créatrice d’un sursaut d’intelligence et de détermination qui s’est concrétisé par des progrès technologiques majeurs, particulièrement dans le domaine de la biologie moléculaire avec les techniques de séquençage. Grâce à ces techniques, nous pouvons mieux connaître le virus et ses variants et mieux suivre ses déplacements dans la population. Nous pouvons anticiper et gérer des vagues épidémiques, et surtout sécuriser les déplacements des biens et des personnes », a indiqué M. Laurent Amar, conseiller diplomatique du préfet de La Réunion et Officier permanent de liaison de la COI représentant la présidence française du Conseil des ministres de la COI.

En outre, la réunion du comité de pilotage du réseau SEGA – One Health a confirmé l’utilité concrète de l’action régionale en santé portée par la COI. A cet égard, il est prévu d’organiser au premier semestre 2022 une réunion des ministres en charge de la santé et de l’élevage afin de convenir de la pérennisation du réseau SEGA – One Health. Une étude de faisabilité sur la création d’un fonds régional dédié a d’ailleurs été lancée. Ce fonds régional permettrait de financer les actions régionales en santé, de renforcer les systèmes de surveillance, de répondre aux besoins d’urgence et de riposte, de soutenir les programmes de formation, entre autres.

Les membres du comité de pilotage ont également appelé à la constitution de comités nationaux « One Health ». Ces comités nationaux auraient pour objectif de favoriser les relations intersectorielles entre les administrations et institutions chargées de la santé humaine, animale et environnementale. Le programme de formation en épidémiologie de terrain (FETP), incluant une composante diplômante de niveau Master, a

Contact presse

samira.djalim@coi-ioc.org

communication@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org



également été discuté. Des premières cohortes de stagiaires sont en formation de courte durée à Maurice et d'autres seront lancées prochainement dans les autres Etats membres.

Les discussions ont aussi porté sur l'extension des domaines d'intervention du réseau SEGA - One Health pour intégrer les maladies non-transmissibles, dont le diabète, les maladies cardio-vasculaires, le cancer et les maladies respiratoires chroniques qui sont, de plus, des facteurs de comorbidité de la Covid-19.

La rencontre a aussi été l'occasion de renforcer les liens avec les partenaires. D'ailleurs, l'AFD, qui soutient la COI et accompagne le réseau SEGA - One Health depuis sa création en 2009, a octroyé une subvention additionnelle de 1.8 million € en marge du Conseil extraordinaire des ministres de la COI. Cette subvention additionnelle porte le soutien de l'AFD à un total de plus de 27 millions € depuis 2007.

« Ce financement complémentaire a pour objet de (i) renforcer les capacités de suivi et de gestion de l'épidémie des Etats membres ainsi que le pilotage régional des épidémies et épizooties ; (ii) consolider l'expansion du réseau SEGA - One Health ; et, (iii) maintenir dans le temps et la durée les fonctions de l'Unité de veille sanitaire (UVS) de la COI. Les besoins complémentaires exprimés par les Etats membres dans le domaine de la riposte seront ainsi recensés. L'accompagnement dans la région de la dynamique de séquençage et l'intégration des innovations, telles que RUN-COV mise au point par le CIRAD à La Réunion est une des activités également prévues. Nous espérons une mise en œuvre rapide de cette enveloppe », a expliqué M. André Pouillès-Duplaix, le Directeur de l'AFD pour Maurice et les Seychelles.

Depuis décembre 2020, l'Union européenne s'est jointe à l'AFD en appui à la coopération régionale en santé. Elle a ainsi mobilisé 9,5 millions € en faveur des actions coordonnées par l'Unité de veille sanitaire de la COI.

« Pour que nos actions en matière de santé aient impact durable et structurel, il est important de développer une interaction constante entre les programmes régionaux et les politiques nationales dans le secteur. Je me réjouis donc de la proposition de la COI d'organiser une réunion régionale des ministères de la santé de ses Etats Membres, en amont du Conseil ministériel de février 2022. C'est en agissant ensemble, de manière concertée que nous serons en mesure de consolider et de pérenniser une plus-value régionale au niveau de la santé. Cette approche est d'autant plus essentielle en cette période de pandémie de COVID-19 où les crises se superposent les unes aux autres comme ce fut le cas avec la fièvre aphteuse et où nous sommes capables de réagir efficacement et solidairement comme les Ministres l'ont unanimement souligné et ceci au bénéfice des populations de tous Etats Membres ». M. Vincent Degert, Ambassadeur de la délégation de l'Union européenne pour Maurice et les Seychelles

A propos du réseau SEGA - One Health

[Le réseau SEGA - One Health](#) est le bras armé de la COI en matière de santé publique, santé animale et santé environnementale. Il regroupe plus de 300 professionnels des administrations des Etats membres et des institutions de référence. Véritable instrument de coopération en santé publique, le réseau SEGA - One Health favorise l'échange d'informations entre les services sanitaires des Etats membres et facilite la mutualisation des moyens et ressources. Les résultats sont concrets : une surveillance consolidée, une prévention des risques accrue, des capacités d'intervention renforcées, des technologies déployées. Ce réseau est appuyé depuis 2009 par [l'Agence française de développement \(AFD\)](#) via les projets RSIE. Dans la complémentarité de la mise en œuvre de la troisième phase ([RSIE3](#)), la COI bénéficie d'une subvention de [l'Union européenne \(UE\)](#) pour une quatrième phase ([RSIE4](#)).

Contact presse

samira.djalim@coi-ioc.org

communication@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org

